

# INFOS



# Veulliac



n°68 - Décembre 2024

# BULLETIN MUNICIPAL



# Services municipaux

## MAIRIE DE NEULLIAC

☎ : 02.97.39.60.14

Lundi, mercredi et vendredi :  
8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)

Fermée le vendredi après-midi (juillet - août)

**Anne-Marie GHIRARDINI :**

**dgs@neulliac.bzh**

**Madeleine LE BIGAUT :**

**mairie@neulliac.bzh**



## RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : **neulliac.fr**

*Cuisine faite à base de produits de saison.*

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux. Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim. **sebastien.jegourel@neulliac.bzh**



*Actualités sur [www.neulliac.fr](http://www.neulliac.fr), sur Facebook et sur l'application Intramuros !*

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie DELAPIERRE

**bibliotheque@neulliac.bzh**

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie DELAPIERRE



## SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

**Guénolla DEMOULIN**

**06.43.76.04.67 - [salle.emeraude@neulliac.bzh](mailto:salle.emeraude@neulliac.bzh)**





# Édito du Maire

*Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois,*

*La dissolution brutale de l'Assemblée Nationale en début d'été a surpris nos concitoyens mais n'a pas réglé la crise politique, pire, elle l'a plutôt accrue.*

*Pour diminuer un déficit abyssal, le nouveau gouvernement propose de ponctionner les 450 collectivités les plus importantes au lieu, pour ma part, de réformer notre millefeuille territorial.*

*Passé ce constat, l'impact budgétaire pour notre commune est une diminution importante du financement de nos projets. Le conseil départemental du Morbihan a déjà annoncé pour 2025 un gel des subventions pour aider les investissements communaux.*

*Nous continuerons donc à être vigilants financièrement pour réaliser nos projets.*

*Les défis et les chantiers qui nous attendent sont nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles aux Neulliacaises et Neulliacois.*

*Les travaux sont nombreux comme l'aménagement de la rue de Bellevue qui sera réalisé au premier trimestre 2025 et la rénovation de l'école publique qui débutera en milieu d'année.*

*Concernant la maison de santé, nous en sommes au stade d'avant-projet sommaire, avec un dépôt de permis de construire dans les 2 mois qui viennent, réflexion qui est menée avec l'ensemble des professionnels qui intégreront ce bâtiment. Les plans et photos vous seront présentés dans le prochain bulletin municipal.*

*Sur le plan économique, nous nous réjouissons de l'installation de Douar Appro (négoce agricole) dans la zone de Saint-Eloi ainsi que la reprise du garage station-essence appartenant à Mr et Mme RIO que je remercie pour les années passées au service de la population.*

*Les retombées fiscales des entreprises sont essentielles pour la commune, elles permettent de financer, en partie, notre fonctionnement et nos investissements. Je tiens ici à les remercier pour leur choix de s'implanter sur notre territoire ainsi que l'ensemble des acteurs économiques déjà en place.*

*Bien d'autres sujets sont à développer comme le futur lotissement, c'est ce que j'exposerai lors de la cérémonie des vœux à laquelle je vous invite le samedi 11 janvier 2025 à 11h00 à la salle Émeraude.*



*Pour finir, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous présente tous mes vœux pour 2025. Que celle-ci vous apporte santé, joie et bonheur.*

**Jean-Pierre le PONNER**  
Maire de Neulliac  
Vice-président de Pontivy  
Communauté



## SOMMAIRE

**Vie municipale**  
Pages 4 à 16

**Vie associative**  
Pages 20 à 27

**Vie pratique**  
Pages 28 à 30

**Vie scolaire**  
Pages 17 à 19

**Infos patrimoine**  
Page 31

# Vie municipale

## ÉTAT CIVIL

### Naissances



|            |                |            |                |
|------------|----------------|------------|----------------|
| 04-02-2024 | Charles JÉGO   | 28-05-2024 | Gabin GUILLORY |
| 30-03-2024 | Garance COLLIN | 31-05-2024 | Lio BERNARDI   |
| 22-04-2024 | Emma AUBRY     | 13-11-2024 | Nouriya SANGA  |

### Mariages



|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| 15-06-2024 | GARNIER Johann & POYATO Annabel  |
| 22-06-2024 | PARISET Vincent & ROBERT Jessica |
| 12-10-2024 | CHARLOT André & RENAUD Régine    |



### Décès

|            |                                    |            |  |
|------------|------------------------------------|------------|--|
| 10-01-2024 | Marc SUSSET                        | 28-06-2024 | Danielle LE LANNIC née JOUANNO         |
| 21-01-2024 | Denise AUDO née GUÉNANTEN          | 22-07-2024 | Micheline PRIOU                        |
| 07-02-2024 | Maurice LAMOUR                     | 28-07-2024 | Michel BÉGO                            |
| 18-02-2024 | Gilles HALLOY                      | 01-08-2024 | Jean, Louis LE QUÉRÉ                   |
| 05-03-2024 | Michel GAUTIER                     | 11-08-2024 | Annie GAUDIN née LANGELOTTI            |
| 24-03-2024 | Philippe BESNARD                   | 27-09-2024 | Jean BERTHELOT                         |
| 10-04-2024 | Marie LE BOURGOT née CORLAY        | 01-10-2024 | Marie, Thérèse LE GUELLAUT née GUÉGUEN |
| 12-04-2024 | Joël MÉNADIER                      | 04-10-2024 | Andrée LOUVEAU née FÉLIC               |
| 26-04-2024 | Annick LE FORESTIER née LE DÉVÉHAT | 31-10-2024 | Albert LE DROGO                        |





## APPEL DU 18 JUIN

La municipalité a commémoré l'appel du 18 juin avec les élèves des deux écoles de la commune et quelques membres de l'UNC avec son président Benoît Rivallan. Après la cérémonie au monument aux morts, tous les participants ont été rassemblés dans la salle Émeraude pour partager un petit moment convivial.

*L'appel du 18 juin est le premier discours prononcé par le Général De Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Il s'adresse à tous les militaires, ingénieurs ou ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui, pour continuer le combat contre le Troisième Reich.*



## FÊTE DE L'ÉTÉ - 2<sup>ème</sup> édition



Après le beau succès de la première édition en 2023, la municipalité a décidé de reconduire sa fête de l'été vendredi 21 juin. Malgré le temps météo mitigé, l'évènement a connu une très belle affluence. La municipalité tient à remercier tous les acteurs de cette magnifique soirée.

Exposants et producteurs étaient au rendez-vous. Magalie et Mme Petit, responsable et bénévole de la bibliothèque municipale ont proposé de belles activités aux enfants. Structure gonflable et vente de petits accessoires et ballons ont ravi les plus jeunes.

Les associations locales ont dynamisé la fête : Arty's proposait de superbes créations ; les deux amicales de parents des deux écoles ont travaillé conjointement pour proposer de délicieuses frites, grillades et galettes saucisses ; Neulliac moto verte a régalié avec de succulentes crêpes. La partie boissons a été assurée par le bar Le Pakap.

Plusieurs artistes ont assuré l'ambiance et le tempo. Plusieurs groupes du Conservatoire ont réalisé de belles prestations en début de soirée. Ils ont été suivis par Apito qui a mis une ambiance de feu au son des percussions brésiliennes. La Batucada Pondi les a rejoints ensuite pour proposer une battle et une superbe collaboration acoustique. Monsieur Toulmonde a assuré avec brio et panache la dernière partie de soirée en proposant plusieurs univers musicaux teintés de paroles bien pensées sur le ton de l'humour et de la bonne humeur.

Un feu d'artifice musical proposé par la municipalité a été ensuite tiré au début de la nuit. Tous nos remerciements aux centaines de personnes venues passer de bons moments à Neulliac.

## ARBRE DES NAISSANCES

Au cours de la matinée du samedi 6 juillet, la municipalité, et plus particulièrement la commission éducation jeunesse, a renouvelé sa cérémonie des naissances en l'honneur des bébés nés en 2022 et 2023. Merci aux familles présentes.



## ARGENT DE POCHE

Sept jeunes Neulliacaises et Neulliacois dynamiques et motivés ont intégré l'opération argent de poche et ont travaillé avec nos agents municipaux au début du mois de juillet. Merci à toutes et à tous pour cette belle collaboration au service de nos concitoyens.



## LES P'TITS DOUDOUS DE GUERLÉDAN



Les conseillers ont tenu à recevoir deux membres de l'association « Les P'tits Doudous de Guerlédan » qui a reçu une subvention de 200 € de la part de la municipalité.

Mmes Menguy et Guyonvarch ont présenté l'association qui a été créée en 2019. Son objectif est d'améliorer le bien-être des enfants opérés au bloc opératoire. Elle propose gommettes, tablettes numériques et doudous aux enfants pour leur apporter du réconfort.



## CONCERT ESTIVAL AU MOUSTOIR

Excellent concert donné par les Jenlisters au cours de la soirée du lundi 15 juillet au sein de la chapelle Saint Corentin au Moustoir. Près d'une centaine de spectateurs ont répondu présents pour ce concert estival proposé gratuitement par la municipalité.

Merci à Jo Le Bail et aux Amis de la chapelle du Moustoir pour leur superbe accueil. Félicitations aux Jenlisters pour leur magnifique prestation lors de la soirée. Les deux sœurs sont des virtuoses de musique classique mais aussi de musique celtique et ont offert une prestation unique pour les spectateurs venant de Neulliac et des communes voisines. Elles sont françaises et habitent en Belgique. Elles ont passé plusieurs années en Irlande. Elles ont particulièrement apprécié l'excellente acoustique de l'édifice.

La commission communication, patrimoine et culture envisage de reconduire un concert estival en 2025 qui se tiendra au sein de la chapelle de Saint Samson.



## CÉRÉMONIE DE GUERLOGODEN

Le dimanche 28 juillet, la cérémonie était ensoleillée à Guerlogoden pour les 80 ans de l'attaque du maquis qui réunit chaque année quatre communes : Neulliac, Saint-Gérard Croixanvec, Kergrist et Pontivy.

Cette année, l'évènement était organisé par la commune de Neulliac qui a accueilli les participants lors d'un vin d'honneur en salle Émeraude. Merci à tous les participants qui perpétuent le devoir de mémoire.



## ART DANS LES CHAPELLES



Léopold Siboude et Héléne Le Fischer

Du vendredi 5 juillet au samedi 31 août 2024, la chapelle Notre Dame de Carmès a bénéficié de la présence de deux guides très appréciés par les visiteurs dans le cadre de l'Art dans les chapelles. Cette année, ce sont Léopold Siboude (juillet) et Héléne Le Fischer (août) qui ont officié au sein du monument historique.

Plus de 1 500 visites ont été enregistrées au cours de la saison et la municipalité a fait venir à nouveau Léopold pour les deux journées du patrimoine les 21 et 22 septembre 2024.

## ACCUEIL DE LOISIRS



Apéro d'Halloween



Déguisements et citrouilles pour l'occasion

### "Un automne magique au centre de loisirs de Neulliac avec Familles Rurales !

Pour les vacances d'automne, le centre de loisirs de Neulliac a accueilli les enfants de 5 à 11 ans autour d'un thème enchanteur : Charlie et la chocolaterie. Pendant deux semaines, les jeunes Neulliacois ont profité de six animations variées et immersives orchestrées par l'équipe d'animateurs, composée de Jérémy, Coralie et Jéhanne.

Parmi les activités proposées, les enfants ont pu s'initier à la conception de chocolats, mettre leur créativité à l'œuvre en décorant des citrouilles, participer à des jeux sportifs, et profiter d'une sortie au bowling. Les festivités se sont terminées par une balade dans les rues de Neulliac pour une chasse aux bonbons d'Halloween. *(Merci à la famille Jegado d'Auquignan pour les citrouilles).*

Ces journées ont rencontré un franc succès, avec le centre de loisirs affichant complet. Un bel automne pour le centre et les enfants, confirmant la qualité des animations proposées par l'équipe !

L'accueil de loisirs sera fermé durant les vacances de Noël.





## JOURNÉES DU PATRIMOINE



Emile Le Cunff (à gauche) – Guide bénévole



Léopold Siboude (au centre) – Guide

Même si l'Art dans les chapelles n'a pas souhaité étendre son action jusqu'aux journées du patrimoine comme les années précédentes, la municipalité a maintenu l'ouverture de son monument historique, la chapelle Notre-Dame de Carmès avec deux guides qui ont accueilli près de 130 visiteurs au cours des après-midi du 21 et 22 septembre 2024.

Merci à Emile Le Cunff et Léopold Siboude pour leurs explications qui passionnent de nombreux visiteurs.

## ANIMATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Partie pratique dans la salle des sports



Partie théorique dans la salle Émeraude

Une animation de sécurité routière a eu lieu le mardi 15 octobre de 9h00 à 16h00 pour les élèves de 7 à 11 ans ; soit 57 élèves des 2 écoles de la commune.

Une partie théorique a eu lieu dans la salle Émeraude (15 mn) et une partie pratique s'est déroulée dans la salle des sports (30 mn). La piste vélo prêtée par la DDTM 56 a permis aux enfants de prendre conscience des dangers à vélo ou à pied, de respecter les feux tricolores, de savoir comment aborder un rond-point en toute sécurité, d'identifier les panneaux de signalisation.

Chaque session s'est achevée par une remise de diplôme, un verre de jus de fruits et un goûter ont été offerts. Les enfants étaient encadrés par les 2 référentes sécurité routière et 3 membres du conseil municipal.

## PIÉGEAGE DES RAGONDINS



Henri Le Botlan, André Le Sauce, Dominique Dubois,  
Armand Taldir, Simon Plouffe, André Charlot,  
Dominique Huby, Pascal Stéphane et Patrice Emeraud

Lors de la matinée du mardi 29 octobre, Dominique Dubois, conseiller municipal référent des frelons asiatiques et des nuisibles, a reçu 7 piégeurs de ragondins de la commune aux côtés de Patrice Emeraud, technicien de la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Les sept piégeurs volontaires neulliacois sont : Pascal Stéphane, Armand Taldir, Dominique Huby, André Le Sauce, Henri Le Botlan, André Charlot et Simon Plouffe.

Chaque personne est rémunérée par la municipalité à hauteur de 100 € et un repas est proposé à la fin de la campagne de piégeage. Les ragondins engendrent de sérieux dégâts sur les cultures et les berges d'où l'importance de limiter leur prolifération chaque année mais le nombre de piégeurs diminue sur notre commune et nous lançons un appel aux personnes qui pourraient être intéressées pour se lancer dans le piégeage en sachant qu'une formation pourra être assurée pour les nouvelles recrues.

N'hésitez pas à demander des renseignements ou à proposer votre candidature en appelant la mairie au 02.97.39.60.14 ou en écrivant un mail à [mairie@neulliac.bzh](mailto:mairie@neulliac.bzh).

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La commémoration du 11 novembre a eu lieu au cours de la matinée du lundi. Elle était organisée conjointement par la municipalité et l'UNC Neulliac.

Philippe Le Bollan a reçu la médaille de Soldat de France par le président de l'UNC, Benoît Rivalan. Tous les participants ont assisté à un moment solennel auprès du monument aux morts de la commune.

Le maire, Jean-Pierre Le Ponner, et le président de l'UNC, Benoît Rivalan, ont déposé ensemble une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.



De nombreuses personnes ont assisté à la commémoration au monument aux morts



Philippe Le Bollan (2ème en partant de la gauche) a reçu la médaille de Soldat de France



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Partir en livre le mercredi 3 juillet 2024



Atelier lors de la fête de l'été le vendredi 21 juin

La fin d'année scolaire fut rythmée par les jeux olympiques cette année. Dans le cadre de cet événement international, la bibliothèque municipale a proposé une exposition pour les scolaires et les clubs sportifs mettant à l'honneur le sport et la science à travers 13 panneaux façon bande dessinée.

Cette exposition fut complétée par un autre événement national auquel participe chaque année la bibliothèque "Partir en livre". Cette année encore, cette animation gratuite et ouverte à tous eut lieu dans le parc de la mairie avec pour thème principal "Les jeux olympiques". À travers 14 épreuves inspirées des disciplines olympiques et paralympiques, les nombreux enfants présents ont pu passer un après-midi entre rire, solidarité et dépassement de soi. Chaque famille est reparti avec des "chèques lire".

C'est avec plaisir que nous vous attendons à l'édition 2025, qui aura lieu autour du thème "Les animaux et nous". La bibliothèque remet en place l'activité participative "Bird Lab" du 15 novembre au 31 mars avec ses mangeoires d'observation au parc de la mairie. Nous vous invitons à télécharger l'application BIRD LAB pour participer. *(Plus d'informations auprès de la bibliothèque ou du site <https://www.vigienature.fr/>.)*

Inauguration de l'espace FACILE À LIRE. Vous reprenez la lecture ? Lire vous fatigue ? Lire vous semble difficile ? Lire vous prend trop de temps ? Envie de lire, mais pas d'idées....cet espace est pour vous ! Nous vous invitons le MERCREDI 12 MARS 2025 à 14h30 à découvrir notre sélection d'ouvrages simples mais pas simplistes.

En cette fin d'année, un nouveau service s'offre à vous dans votre bibliothèque : le prêt de 50 DVD, tous genres confondus, et renouvelé tous les 15 jours grâce à notre partenaire : la médiathèque départementale du Morbihan.

Un grand merci à Mme Monique Petit, bénévole à la bibliothèque, et aux personnes qui font dons de leurs ouvrages à la bibliothèque.

Une bonne année 2025 à tous.

Magalie Delapierre, responsable de la bibliothèque municipale



Exposition sport & science au sein de la salle des sports



## TRAVAUX À KERALLAIN



L'aménagement du carrefour de Kerallain est terminé. Le calvaire qui se trouvait auparavant au centre du carrefour a été déplacé sur le côté et mis en valeur dans un écrin de verdure.  
L'achat et la démolition de la petite bâtisse réalisée par la commune ont permis de repenser complètement ce carrefour où les règles de priorité du code de la route n'étaient pas toujours respectées.  
Les largeurs et les accotements permettent les passages d'engins agricoles.

## MAISON DE SANTÉ

Madame Claire Clémentin, médecin généraliste, est arrivée officiellement installée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2024 pour compléter l'équipe de trois médecins déjà présents (Astrid Taane, Stéphane Pinard et Bertrand Morin).

Tous les médecins ont rapidement eu beaucoup de patients dans la maison de santé provisoire mise en place par la municipalité sur l'espace Amédée.

Le conseil municipal a fixé une nouvelle priorité pour construire une maison de santé pluridisciplinaire (médecins, cabinets infirmier et kiné) et a choisi un architecte pour mener à bien ce projet qui sera édifié au 1 rue du Presbytère près de la mairie.

## VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

### MEILLEURS VOEUX POUR 2025



FÊTE DE L'ÉTÉ



MAISON DE SANTÉ



CONCERT AU MOUSTOIR



• Jean-Pierre Le Ponner, Maire de Neulliac,  
et l'ensemble des Conseillers Municipaux  
vous invitent à la cérémonie des Vœux  
le samedi 11 janvier à 11h00, salle Émeraude •



## REPORTAGE SUR FRANCE 3

La municipalité, et plus particulièrement Dominique Dubois, conseiller municipal référent contre les nuisibles, a donné suite à un mail de France 3 Bretagne pour un reportage sur la campagne de piégeage des ragondins. Les journalistes ont choisi la commune de Neulliac à la suite d'un article publié dans la presse locale et les piégeurs neulliacois étaient d'accord pour cette aventure médiatique.

Sachant que le but du reportage était de voir l'utilité du piégeage sur les berges du canal et du Blavet et la transmission de la leptospirose, Dominique Dubois a trouvé très intéressant qu'il soit possible de valoriser le travail de nos valeureux piégeurs. Ils apportent une petite pierre au peut-être retour à un futur tourisme fluvial. Rencontre, accueil et site ont été très appréciés des journalistes et des piégeurs. Le reportage s'est déroulé en parfaite convivialité le mardi 26 novembre et le reportage a été diffusé quelques jours après.



## NOUVEAUX AFFICHAGES

Il y a deux ans, la municipalité avait donné son accord à la société Affiouest pour installer deux nouveaux mobiliers urbains aux entrées nord et sud du bourg tout en supprimant celui qui était présent près de l'espace Amédée.

Nous avons attendu volontairement la fin des travaux de Kerentrée pour que ces nouvelles installations soient mises en place. L'affichage lorsque l'on entre dans l'agglomération est laissé à l'appréciation de la municipalité et nous avons choisi d'afficher simplement le logo de notre commune. Sur la face arrière, Affiouest dispose de deux beaux emplacements publicitaires.

Il est important de préciser que ces deux installations ont entièrement été financées par Affiouest.





# CONSEILS MUNICIPAUX

**COMPTE-RENDUS DES CONSEILS DE JUILLET À NOVEMBRE 2024**  
(liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune [www.neulliac.fr](http://www.neulliac.fr))

*Séances des 9 juillet 2024, 14 octobre 2024*

## Maison de santé pluridisciplinaire

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 18 décembre 2023, le conseil municipal avait décidé de lancer une consultation pour désigner un maître d'œuvre dans le cadre de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Un appel public à la concurrence sur la plateforme Mégalis Bretagne a été lancé le 23/04/2024 avec une date limite de retour des candidatures fixée au 30 mai 2024 à 12h00.

17 cabinets d'architectes ont répondu à la phase candidature. A l'issue de l'analyse des candidatures, 4 candidats ont été admis à déposer une offre. Une visite du site, préalable à la remise de l'offre, a été imposée afin que chaque candidat puisse avoir la pleine connaissance du dossier.

Ces 4 candidats ont été destinataires du dossier de consultation et ont déposé une offre. La date de remise des offres avait été fixée au 20 juin 2024 à 12h00. Ces 4 candidats ont été auditionnés le 04 juillet 2024 afin de leur permettre de présenter leurs offres.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 09 juillet 2024 pour prendre en compte l'analyse des offres et faire une proposition d'attribution au conseil municipal.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres propose d'attribuer le marché « mission de maîtrise d'œuvre - construction d'une maison de santé pluridisciplinaire » à la SARL AGA Architectes associés sise 10 rue de Tricors 56400 Auray, mandataire solidaire du groupement conjoint avec les sociétés suivantes :

- ▶ Co traitant 2 : SAS ARMOR Economie - Lorient
- ▶ Co traitant 3 : QSB - Vannes
- ▶ Co traitant 4: BECOME 56 - Vannes
- ▶ Co traitant 5 : SARL NICOLAS Associés - Pontivy
- ▶ Co traitant 6: AGPU Paysage et urbanisme SARL- TREILLIERES

Pour un montant de 145 980 € HT (missions de base et missions complémentaires) décomposé ainsi :

- Mission d'architecte : un forfait provisoire de rémunération de 63 170,00 € HT pour un montant prévisionnel de travaux de 1 200 000 € HT,
- Co traitant 2 : SAS ARMOR Economie - Lorient : 22 800,00 € HT
- Co traitant 3 : QSB -Vannes: 25 960,00 € HT
- Co traitant 4: BECOME 56 -Vannes: 18 250,00 € HT
- Co traitant 5 : SARL NICOLAS Associés -Pontivy: 6 800,00 € HT
- Co traitant 6: AGPU Paysage et urbanisme SARL-TREILLIERES: 9 000,00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- ▶ D'accepter la proposition de la commission d'appel d'offres, à savoir l'attribution du marché à la SARL AGA Architectes associés d' Auray pour un coût de 145 980 € HT correspondant aux missions de base et missions complémentaires,
- ▶ D'autoriser Monsieur le maire à signer les marchés à intervenir, les pièces annexes ainsi que tous documents nécessaires à la concrétisation de ce projet,
- ▶ D'inscrire au budget principal des crédits nécessaires à l'exécution de la prestation.



## Travaux de rénovation de l'école publique

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 06 novembre 2023, Monsieur Thomas MOTREFF, architecte d'intérieur, avait présenté l'étude de faisabilité du projet de rénovation énergétique de l'école publique dont le coût total prévisionnel des travaux était estimé à 440 100 € HT.

Des aides financières ont été sollicitées auprès de plusieurs financeurs. L'État a accordé, le 17/04/2024, 220 050 € pour la réalisation de ce projet au titre du fonds vert.

Afin de poursuivre ce projet de rénovation énergétique, Monsieur le maire présente les deux devis qui ont été sollicités auprès de cabinets d'architecture.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

► décide de retenir la candidature de l'agence Thomas MOTREFF de Pontivy (56), mieux disante, pour un montant de 30 300 € HT,

► autorise Monsieur le maire à signer les marchés à intervenir ainsi que tous documents nécessaires à la concrétisation de ce projet.

Monsieur Christian MOTREFF ne prend pas part au vote.

## Subvention annuelle école privée

L'école Saint-Joseph de Neulliac bénéficie d'un contrat d'association avec l'État. De ce fait, la commune doit contribuer au fonctionnement de l'école par le biais d'une subvention annuelle appelée convention. Les dépenses prises en compte sont uniquement les frais de fonctionnement des classes (chauffage, éclairage, entretien des locaux, nettoyage, mobiliers et matériels à l'usage des classes, rémunérations des agents de service).

Le maire rappelle que l'an passé, l'école a bénéficié d'une convention de 38 000 €.

La commune participe également par la mise à disposition de personnel communal pour le ménage et l'aide maternelle, soit un coût de :

► 43,85 € par élève élémentaire

► 416,59 € par élève maternelle

Compte tenu de ces éléments, la participation communale, avec la mise à disposition du personnel, est réellement de

►  $487,18 \text{ €} + 372,74 \text{ €} + 43,84 \text{ €} = 903,98 \text{ €}$  pour un élève de maternelle

►  $487,18 \text{ €} + 43,84 \text{ €} = 531,02 \text{ €}$  pour un élève élémentaire.

Monsieur le maire propose de fixer la participation pour l'année 2024 à 38 000 € par élève.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable au vote de la somme de 487,18 € par élève de Neulliac pour l'année 2024 soit 38 000 € pour 78 élèves.

## Aménagements rue de Bellevue

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 07-22/05/2023 du 22 mai 2023, par laquelle le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour le dossier d'aménagement et de sécurisation de la rue de Bellevue à NICOLAS Associés de Pontivy.

Il rappelle également :

► la délibération n° 11-08/04/2024 du 08 avril 2024, par laquelle le Conseil Municipal a retenu l'entreprise Pigeon d'Hennebont pour le marché de remplacement du réseau d'eaux pluviales de la rue de Bellevue

► la délibération n° 07-09/07/2024 du 09 juillet 2024 par laquelle le Conseil Municipal a décidé de lancer une consultation, dans le cadre d'un MAPA, pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue de Bellevue dont le montant était estimé à 376 590,89 € H.T.

La consultation a été lancée et mise en ligne sur e.megalis du 31/07/2024 au 27/09/2024 et parue dans la presse le 03-04/08/2024.

5 offres conformes ont été reçues : PIGEON Bretagne sud d'Hennebont, COLAS France de Ploumagoar, EIFFAGE Route Ile de France de Lorient, EUROVIA Bretagne de Kervignac et BERTHO TP de Saint-Guen.



La commission d'appel d'offres, réunie le 09/10/2024, propose le classement suivant en fonction des critères définis dans le règlement de consultation (70% prix, 30 % valeur technique) :

- ▶ pour l'offre de base seule : l'entreprise BERTHO TP pour un montant de 283 299,45 € HT,
- ▶ pour l'offre de base et la PSE (plus-value au prix enrobé pour sable ciment ou sable chaux) : l'entreprise BERTHO TP pour un montant de 287 266,95 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- ▶ d'attribuer le marché de travaux pour l'aménagement et la sécurisation de la rue de Bellevue à l'entreprise BERTHO TP, dont le siège est ZA les deux croix 22530 Saint-Guen, pour un montant de 287 266,95 € HT, offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution,
- ▶ autorise le Maire à signer ledit marché et tous actes afférents.

## Lotissement La Lavandière

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 10-08/04/2024 du 08 avril 2024, par laquelle le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau lotissement dénommé « la lavandière » sur le terrain cadastré ZE 170 d'une contenance de 20 340 m<sup>2</sup>, sur deux parcelles de terrain cadastrées ZE N° 114 et ZE n° 115 d'une contenance de 6 000 m<sup>2</sup> ainsi qu'un accès cadastré ZE 119p situées rue St Michel, et de s'engager à créer un budget annexe.

Ce budget est inscrit sous le SIRET 215 601 469 00111 et porte le N° 21205. Il est assujéti à la TVA.

Après présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2024 et délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le budget annexe du Lotissement « La Lavandière » n° 21205 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- ▶ Section de fonctionnement : 232 005,00 €
- ▶ Section d'investissement : 232 000,00 €

## Installation deux panneaux d'affichage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler et de mettre à jour la convention signée le 26/12/2022 avec la Société Affiouest de Rennes relative à un emplacement publicitaire sis Route de Pontivy / Mûr de Bretagne.

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'accorder 2 emplacements publicitaires à la Société AFFIOUEST pour y exploiter 2 dispositifs portatifs de 4m<sup>2</sup> aux adresses suivantes :

D767 – Le Stang : 1 mobilier

D767 – Kérentrée : 1 mobilier

Cette convention prendra effet le 1er novembre 2024, elle est conclue pour une durée de 6 ans renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention.

## Entretien sanitaire de Carmès

Dans le cadre de sa compétence « aménagement et développement touristique », Pontivy communauté a mis en place un sanitaire autonome à lombricompostage sur le parking près de la chapelle ND de Carmès.

Afin que cet investissement soit pérenne et qualitatif, il est nécessaire de clarifier les rôles de Pontivy communauté et de la commune de Neulliac pour la gestion de l'entretien de ce sanitaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :  
approuve la convention d'entretien du sanitaire à lombricompostage.  
autorise Monsieur le maire à signer cette convention.



# Vie scolaire

## ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

Le 2 septembre, une nouvelle équipe a fait sa rentrée à l'école des 4 saisons. Julienne Bihouis a en charge les Maternelles/CP ainsi que la direction. Elodie Prétesaille est l'enseignante des CE/CM. L'école compte 31 élèves répartis sur deux classes. La rentrée s'est déroulée dans la bonne humeur grâce à un petit-déjeuner offert par l'Association des Parents d'Elèves aux enfants et à leurs parents. Cela a permis d'accueillir les nouvelles familles lors d'un moment convivial.

### L'école d'autrefois

Pour créer du lien dès le début de l'année, le 24 septembre, toute l'école s'est rendue à l'école d'autrefois à Bothoa à Saint-Nicolas-du-Pélem. Cette journée fut l'occasion pour les élèves de découvrir l'école des années 30. Après une marche de 3km dans un chemin creux, les élèves sont arrivés à l'école et ont découvert le maître vêtu de sa blouse. Les élèves du CP au CM2 ont passé la matinée dans la salle de classe avec au programme écriture à la plume et cours de morale pendant que les élèves de Maternelle écoutaient l'histoire de « Poucinet à l'école » et visitaient la maison de la maîtresse avant de profiter d'une récréation avec les jeux d'autrefois. L'après-midi, tous les élèves ont découvert les vêtements et les jeux et jouets de l'époque. Les élèves de Maternelle ont également pu découvrir la salle de classe et s'asseoir sur les pupitres comme les grands !

Cette journée fut très riche, les élèves ont été impressionnés par le maître de l'époque qui tient très bien son rôle. Heureusement, il a aussi distribué des bons points !



### La piste vélo pour sensibiliser les écoliers à la sécurité routière

Mardi 15 octobre, les élèves de la classe de CE/CM de l'école publique Les quatre saisons ont bénéficié d'une sensibilisation à la sécurité routière à l'initiative des conseillers municipaux.

Ce projet s'intègre au dispositif Prévention routière Du Morbihan, qui met à disposition la piste vélo, celle-ci se compose de marquages routiers, feux, panneaux et rond-point. Dans un premier temps, les élèves ont profité d'un apprentissage théorique sur le code de la route qui leur a permis d'apprendre les panneaux et de tester leurs connaissances sur les règles de sécurité routière. Dans un second temps, ils ont circulé sur la piste vélo en toute sécurité, afin de mettre en application les bonnes pratiques lorsque l'on est piéton, cycliste ou que l'on roule à trottinette. Cette animation a été très appréciée par l'ensemble des élèves qui ont été fiers de recevoir un permis de sécurité routière à la fin de la session. Ils remercient la municipalité pour cette initiative ainsi que pour le goûter qui leur a été offert à la fin de l'animation rendant ce moment convivial.



### Le cross du collège

Vendredi 18 octobre, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus au collège Romain Rolland de Pontivy pour participer au cross annuel. Ce fut l'occasion pour les futurs collégiens de découvrir pour la première fois l'établissement dans lequel ils pourront poursuivre leur scolarité. Les élèves s'étaient préparés sur toute la première période à participer à cette course, ils ont tous donné le meilleur d'eux même et ont été très fiers de passer la ligne d'arrivée. Les plus rapides ont bouclé le circuit de 1500 m en 14 minutes ! Bravo à eux !



### La grande lessive

Au cours de la première période, toute l'école a participé à un projet s'inscrivant dans le parcours artistique et culturel : *La Grande Lessive*. Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, *La Grande Lessive* est une manifestation d'art participatif semestrielle et internationale ouverte à tous. Ses objectifs généraux sont la promotion de l'éducation, de l'enseignement et de la création artistiques, ainsi que le développement du lien social. L'école a ainsi ouvert ses portes aux parents qui ont pu venir apprécier l'exposition réalisée par leurs enfants autour du thème : pareil/pas pareil ! Une belle façon de finir la première période. Le projet sera reconduit au printemps avec le thème : du papier, des papiers, vos papiers.



De nombreux projets se dérouleront tout au long de l'année scolaire : cinéma, piscine, tennis, musique, littérature ... Une année qui s'annonce très riche pour les élèves !



## ÉCOLE SAINT JOSEPH



Les élèves de l'école St Joseph ont profité du mois de novembre pour découvrir deux nouvelles pratiques sportives : la boxe et le skateboard. Trois séances par discipline ont été proposées au cours du mois de novembre.

Cette année, les 88 élèves de l'école pourront ainsi pratiquer : du karaté, de l'escrime, du handball, du football, de l'accrobranche, de l'équitation et de la danse.

Côté association, l'APEL de l'école vient d'enregistrer un bénéfice de 1500 € après la vente de 250 poulets basquaise. Une réussite pour l'association qui reconduira d'autres ventes à emporter dans l'année. De plus, une vente de chocolats de Noël et de sacs cabas à l'effigie de l'école sont en cours de réalisation.



Suite à leur assemblée générale, un bureau élargi a été composé :

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Président :                   | Alexandre Jaouen  |
| Vice présidente:              | Marina Le Guellaut  |
| Secrétaire et communication : | Marina Le Bihan   |
| Secrétaire adjointe :         | Marina Thieffin   |
| Trésorier :                   | Thomas Vial   |
| Trésorière adjointe :         | Marianne Gandon   |
| Aide à la trésorerie :        | Matthew Smith   |
| Coordinatrice :               | Océane Le Roux et Pierre Henri Valy   |
| Membres :                     | Marion Robic, Hassna Chahdi Benakrout, Yann Le Moroux,<br>Pierre Henri Valy |

Le mois de décembre nous amène tranquillement vers les fêtes de Noël .

Les enfants pourront profiter d'une journée de Noël, le vendredi 20 décembre avec au programme : cinéma, ateliers ludiques, goûter, venue du père Noël, photos et célébration.

# Vie associative

## NEULLI'ACTES EN SCÈNE



La troupe de Neulli'Actes en Scène a repris ses répétitions pour son futur spectacle des 8 / 9 et 15 / 16 mars 2025 à la salle Emeraude, intitulé « Péripéties Paysannes » avec 2 pièces :

1<sup>ère</sup> partie : « **C'est pas permis** » de J.Michel Besson (Atelier théâtre du Pas Sage)

2<sup>ème</sup> partie : « **Viande froide chez les Trameu** » de Philippe Mercier Dhangest

Souhaitant toujours évoluer et anticiper le renouvellement de la Troupe, nous recherchons de nouveaux comédiens et comédiennes. Venez nous rejoindre, les répétitions se déroulent le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Pour tous renseignements M. et Mme DUBOIS Dominique et Véronique, 06 14 11 34 18

À bientôt !



## SOCIÉTÉ DE CHASSE



La saison de chasse 2024 a débuté à la mi-septembre. Cette année, nous constatons une disparation des perdrix grises malgré un lâcher important avant l'ouverture. Le phénomène touche également les faisans. L'effectif du pigeon ramier n'est plus au niveau connu il y a quelques années.

Par contre, c'est une demie surprise, déjà 10 sangliers ont été prélevés par les chasseurs de l'association.

Un équipage spécialisé dans la recherche du sanglier est venu, de nouveau, nous renforcer. L'équipage « La bête noire » a une réussite qui ne se dément pas puisque 3 sangliers ont été prélevés le lundi 11 novembre. Neulliac n'échappe pas à la prolifération de ces suidés. Le nombre de chevreuils et de lièvres semble stable.

Ainsi va la chasse ! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.



## AMIS DE SAINT SAMSON

Cette année, la chapelle Saint-Samson a accueilli trois festivités : la messe des Rogations le 6 mai (cf le bulletin municipal de juin), la journée des enfants le 4 juillet et le Pardon le 28 juillet.



Chaque année, les Amis de Saint-Samson organisent une journée pour les élèves de l'école Saint-Joseph. Les enfants partent par petits groupes de l'école et randonnent jusqu'à la chapelle en suivant un chemin balisé par Gilbert Diabat et ponctué de questions préparées par Cathy Moreac. S'en suit une célébration dans la chapelle, un pique-nique et une après-midi jeux. L'association offre le repas aux encadrants de cette belle journée, riche en échange.



Le Pardon du dimanche 28 juillet fut empli d'émotion. En effet, après 4 ans de vicariat, le Père Xavier Laporte-Weywada présidait sa dernière messe dans le doyenné de Pontivy, avant son départ pour la paroisse d'Arzal en tant que recteur. C'est le Père Jeremy qui le remplace, nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue.

De nombreux fidèles ont fait le déplacement : des bancs ont dû être disposés à l'extérieur tant la chapelle était comble et plus de 230 repas ont été servis ! Avec l'aide d'une association voisine, une nouvelle structure a été mise en place pour le confort des convives, ayant également permis d'accueillir davantage de participants. Et contrairement à l'année dernière, le soleil était également de la partie.

Comme à leurs habitudes, Andréa, Marylène et Maryline avaient magnifiquement orné la chapelle avec leurs compositions florales. L'animation du repas fut assurée par notre dévoué Jean-Michel Dacquay. Les festivités furent agrémentées d'une tombola et d'une loterie, organisées par les jeunes du village. Un grand merci aux nombreuses participations mais également aux généreux donateurs qui enrichissent chaque année les lots proposés.

Les Amis de la Chapelle remercient à bras ouverts tous les bénévoles impliqués dans ce traditionnel événement. Un grand merci également aux nombreux participants à cette journée chère à notre vie locale.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et auront le plaisir de vous retrouver l'année prochaine pour de nouvelles festivités !



## COMITÉ DES FÊTES

Amis Neulliacois,

Comme les dernières années, nous vous proposerons, le samedi 29 mars 2025, une soirée spectacle avec encore plein de nouveauté.

Pour la somme de 60 euros par convive, vous profiterez d'une soirée où tout est compris :

- L'apéritif à volonté
- Un repas complet le plus raffiné possible, se terminant par un café gourmand.
- Les boissons sont comprises, avec ou sans alcool, sans restrictions
- Un spectacle dynamique, magique et varié
- Et surtout, la bonne humeur et la joie communicative de tous les bénévoles du comité des fêtes.



Noël n'est plus loin, profitez en pour vous faire un cadeau ou faire plaisir à quelqu'un qui le mérite. Il n'y a que 160 places.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Benoît Rivalan

Vice président du comité des fêtes de Neulliac

## AMIS DE CARMÈS

Durant juillet et août, et les journées européennes du patrimoine de septembre, nos deux guides rémunérés par la commune, Hélène et Leopold, ont enregistré 1539 visiteurs : 464 visiteurs en juillet, 945 en août, et 130 les 21 et 22 septembre. Nos guides bénévoles, Émile et Éliane, ont également eu l'occasion d'accueillir plusieurs groupes, parfois jusqu'à 50 personnes. Évidemment, de nombreux autres visiteurs sont passés en dehors de toute présence. La chapelle étant ouverte tous les jours de 9h à 19h.

La messe du pardon 2024 a été célébrée par le père Jérémy Thomas, nouvellement arrivé sur l'ensemble paroissial de Pontivy, assisté des diacres Bruno Bourdeau et Jean-Paul Le Duc. Vous étiez près de 200 pèlerins. Cette année, le pardon accueillait le baptême d'une enfant du quartier, Garance, fille de William et Enora Collin. 270 repas ont été servis le midi. L'après-midi était animé par le groupe Kerrech (accordéon, bombarde, bouzouki et basse), qui a attiré un bon groupe d'amateurs de danse bretonne.

Merci à tous les bénévoles, fidèles au poste encore cette année. C'est un réel plaisir de se retrouver chaque année pour participer à cette fête !

Nous avons reçu un don de 500 € de la part de l'association des Amis de l'Art dans les Chapelles, de la main de sa présidente, Anne Guidevay-Marchand. Cette association a en effet décidé sa dissolution en juillet dernier, car elle fait doublon avec l'association de l'Art dans les Chapelles et n'a donc plus d'utilité. Les membres de nos deux associations se sont retrouvés le 10 septembre à Carmès pour la remise du chèque. Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 17 janvier 2025 à 20h, à la maison des associations de Neulliac.





## UNC NEULLIAC

Chères Neulliacaises et chers Neulliacois,

Voici une photo des commémorations du 11 Novembre qui symbolise à merveille le devoir de mémoire. On y voit des anciens combattants, des soldats de France et des jeunes filles pour lesquelles on ne peut que souhaiter un avenir dans la Paix.

Il faut comprendre le devoir de mémoire comme un moyen de préserver la Paix et d'éviter de nouvelles guerres, en se souvenant des horreurs des guerres passées. Sur le monument aux morts, il est gravé le nom de M. Rivalan : il s'appelait Maurice, c'était le frère de mon grand-père. Il est mort à 21 ans lors de la guerre 14-18. L'objectif du devoir de mémoire est de préserver la Paix et éviter qu'on grave de nouveaux noms sur ce monument. Car ça pourrait être les noms de vos amis, de vos enfants, de vos petits-enfants.



Qu'est-ce que vous pouvez faire pour éviter cela ? Venir aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Vous engager en devenant membre de l'association, en devenant soldat de France. Faire un don à l'association pour aider à faire progresser la conscience qu'il faut préserver la Paix (un don de 90 € vous permet une déduction de 60 € sur vos impôts).

On compte sur vous.

Benoît Rivalan  
Président de l'UNC

## AMICALE DES RETRAITÉS

L'amicale des retraités de Neulliac, toujours aussi dynamique, continue à proposer ses activités habituelles, c'est à dire la randonnée le lundi après-midi et les jeux de boules le jeudi après-midi.

En ce qui concerne la marche, 3 groupes de niveau différent sont organisés en fonction des capacités de chacun : 5/6 kms, 7/8 kms, 9/11 kms. Le point de départ est commun à tous et le retour se fait au local des retraités autour d'une collation où tout le monde se retrouve. Une trentaine, voire jusqu'à quarante, personnes participent régulièrement à la marche du lundi après-midi.

Les jeux de boules du jeudi à 14h dans le boudrome couvert de la maison des Associations en hiver ou en extérieur par beau temps regroupent une dizaine de férus dans une ambiance conviviale.

Ces deux activités orientées sur le développement du lien social et l'entretien de la santé physique et mentale sont appréciées de tous les adhérents à tel point qu'on y vient des communes périphériques et notamment de Kergrist et Pontivy.

Chaque année, dans le cadre de la Journée du Don, organisée par différentes associations de Neulliac sous la tutelle du comité des fêtes, la rando pédestre, 8,10,12km, organisée par notre amicale rassemble une centaine de marcheurs de Neulliac et des communes environnantes. La recette de cette randonnée et la participation financière de l'association, permet de remettre une somme (600 € en 2023) à deux associations choisies pour cette journée du don.

Plusieurs regroupements conviviaux permettent de se retrouver : la galette des rois en janvier, le repas des vacances mi juillet, les deux randos piquenique de début et fin de saison.

L'Assemblée générale de l'Amicale a lieu au milieu du mois janvier à 11h30 à la salle Émeraude à Neulliac suivie du traditionnel repas sur inscription avant le 10 janvier lors des activités hebdomadaires auprès des collecteurs des cotisations.

Une centaine d'adhérents ont été enregistrés en 2024.

Les personnes intéressées par les activités doivent se présenter au local les lundis et jeudis après-midi ou prendre contact avec les membres du bureau.

|                 |                |                                      |
|-----------------|----------------|--------------------------------------|
| La Présidente : | Monique HUBY   | tél. 02 97 25 58 08 / 06 15 97 07 68 |
| Le secrétaire : | Gilbert DIABAT | tél. 02 97 39 62 01 / 06 23 56 59 65 |
| La secrétaire : | Régine DUWQUET | tél. 06 66 40 67 90                  |



## CANAL GUERLÉDAN-PONTIVY

### L'association « Canal Guerlédan-Pontivy » un engagement sans faille pour le Canal

Depuis que la Région Bretagne a confié la maison éclusière de Poulhibet à l'Association Canal Guerlédan-Pontivy, celle-ci a à cœur de faire vivre pleinement ce patrimoine et son environnement. Tout au long de l'année, des expositions artisanales, des conférences, des balades nature... sont ainsi organisées. Des recherches historiques ont également été faites et des panneaux explicatifs sur la vie des éclusiers ont été implantés le long du canal en 2018. Ce travail va se poursuivre et de nouveaux panneaux seront installés prochainement sur le territoire de Neulliac.

Mais l'association ne s'arrête pas à cela et s'attache également à l'entretien du canal. L'élodée, plante aquatique invasive échappée des aquariums, leur donne pas mal du fil à retordre ! Le canal en est en effet complètement colonisé. Plusieurs plans sont mis en œuvre pour exterminer cette plante notamment depuis que l'association participe à l'animation « À dimanche sur le canal » le 1<sup>er</sup> dimanche d'août.

Après quelques plans hasardeux mais sans compter sur l'ingéniosité remarquable du mécano Jean-Claude Langle, une faucardeuse est arrivée. Celle-ci vient tout droit de Port-Launay, dans le Finistère et est mise à disposition de l'association par les Amis de la Batellerie Bretonne de Redon, avec comme consigne de ne pas la modifier. Le 1<sup>er</sup> essai a eu lieu le 4 juillet 2023, avec Jean-Claude Langle et Gilles Cadoret à bord. Il s'agissait d'un essai de flottaison. Cette mise à l'eau a permis de contrôler l'étanchéité et 1m<sup>2</sup> de tôle de fond a dû être changé.

Puis il a fallu se pencher sur le moteur d'entraînement de la barre de coupe qui manquait. Les géniaux bricoleurs : Jean-Claude et Gilles déjà cités auxquels s'ajoutent Dominique Fiaut, Gwénaél Fiaut, Fernand Guilloux et Georges Tilly réussissent à récupérer et à installer le moteur d'une motobineuse abandonnée depuis plus de 20 ans. « On a dû s'adapter au bateau puisqu'on n'avait pas le droit de faire de modifications... les premières couches de peinture ont été un cache-misère ».

Au printemps 2024, la faucardeuse a été entièrement repeinte et complétée par un radeau avec tapis pour ramasser les élodées coupées. Les essais sont concluants : le radeau avance lentement et ramasse sur une largeur d'1 mètre (le bief en fait environ 18). Aussi, même si en 2024 une longueur de 500 mètres a été débarrassée de ces élodées, Jean-Claude Langle a d'autres projets en tête : améliorer le radeau et le tapis qui ramassent la végétation coupée pour le faire avancer seul, augmenter la largeur du tapis jusqu'à 1 mètre et plus... et parle même d'une roue à aube !  
À suivre !



## ÉGLISE DE NEULLIAC

L'église de Neulliac est rattachée à l'**Ensemble Paroissial de Pontivy** tout comme celles de Kergrist, Le Sourn et Saint Thuriau. Une équipe de prêtres réside au presbytère de Pontivy situé à proximité de la basilique où une permanence est ouverte tous les matins, sauf le lundi, de 9 h à 12 heures ainsi que le mercredi après-midi. Tél. 02 97 25 02 53.

Pour tous renseignements, pour une demande de messe, de cérémonie d'obsèques, de baptême, de mariage, de communion, de confirmation, de rencontre avec un prêtre ou un animateur, de renseignements sur divers mouvements d'église, il faut s'adresser au presbytère de Pontivy. Tél : 02 97 25 02 53.

Actuellement, il y a une messe tous les samedis à 18h et les dimanches à 11h à la basilique de Pontivy. Messe le dimanche à 9h30, à tour de rôle dans les églises des communes périphériques de l'ensemble paroissial pontivien.



**À Neulliac c'est le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 9h30**, en alternance avec Kergrist où c'est le 3<sup>ème</sup> dimanche. Quand il y a un 5<sup>ème</sup> dimanche dans le mois, tout l'ensemble paroissial se rassemble à la basilique de Pontivy à 11h.

**Dans notre commune, en cas de Pardon dans une chapelle**, il y aura une seule messe du Pardon à 11 heures dans cette chapelle, et pas de messe habituelle à 9h30 à l'église du bourg.

En cas de besoin, vous pouvez vous adresser directement aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse, notamment lors des messes du dimanche. Le Père Jérémie THOMAS, plus spécialement chargé des paroisses de Neulliac et Kergrist, et nouvellement arrivé en remplacement du Père Xavier, peut être contacté au presbytère de Pontivy.

Un correspondant de paroisse est également en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Mr Gilbert DIABAT, 43 Kerentré NEULLIAC. Tél.02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65 ou email : gilbert.diabat@orange.fr

## BATUCADA APITO

Peut-être avez-vous déjà entendu un mercredi soir, au détour d'une balade digestive dans le bourg, une musique chaude et entraînante ? Peut-être avez-vous eu la curiosité de savoir quel ensemble de musiciens était animé par cette musique colorée ? Peut-être même que l'idée de les rejoindre vous a effleuré l'esprit ?

Il s'agissait tout simplement d'une répétition de la Batucada Apito !

Tous les mercredis de 19h30 à 22h, à la salle Émeraude de Neulliac, une vingtaine de « batuqueiros » s'entraînent sur des rythmes de Samba Reggae.

Une batucada est un ensemble de percussionnistes. Ce type d'ensemble musical est né au Brésil et accompagne les carnivals au rythme de la samba. Le Samba Reggae a également des origines africaines.

Chez Apito, plusieurs types d'instruments sont utilisés : surdo, dobra, caixa, timba, chocalhos ou encore repinique.

Plusieurs fois dans l'année, Apito se produit lors de diverses prestations dans le bassin de Pontivy mais également sur d'autres secteurs de Bretagne. Durant l'année, la batucada a pu jouer lors de soirées dans des bars, pour l'ouverture du Tournoi International de Guerlédan, lors de carnivals, mariages, pour la marche de l'alimentation, la fête de la musique à Pontivy avec la Batucada Pondi ou encore à la fête de l'été de Neulliac le 21 juin dernier.

Apito est ouvert aux novices comme aux musiciens confirmés qui souhaitent jouer et partager une musique vivante et tonique. C'est un groupe qui aime passer du temps ensemble dans la bonne humeur.

Vous souhaitez animer une soirée, un marché, un festival, une fête ou animation, n'hésitez pas à solliciter Apito Batucada. En défilé ou en statique, la musiciens habillés de rouge et noir en mode steampunk assurent une belle ambiance dynamique.

Pour toute demande, vous pouvez envoyer un mail à [apitobatucada@gmail.com](mailto:apitobatucada@gmail.com).





# NEULLIAC MOTO VERTE

## 1<sup>er</sup> Décembre : Randonnée Neulliac Moto Verte

### 3 mois de préparation !

Depuis septembre, les membres du club se sont retrouvés tous les samedis pour préparer les chemins. 75 kms de parcours sur Neulliac, Cléguérec, St Aignan ont été débroussaillés et élagués. Nous nous retrouvons à Carmès, les membres viennent de Neulliac, Le Sourn, Pontivy et alentours, Guern, Lignol ou Cléguérec. Nous formons des groupes en fonction du nombre de bénévoles chaque samedi et nous travaillons par secteur. Débroussailluses et tronçonneuses sont les deux principaux outils. Le midi, un grand barbecue est fait par l'équipe. L'ambiance doit rester conviviale. C'est notre membre du village Dom Audo qui gère le barbecue avec Christian Gallais et Alain Jouanno. L'organisation du tracé et les autorisations de propriétaires sont gérés par Dom Collin et Tony Lecollinet vice président du club. Le samedi juste avant la randonnée est la journée de fléchage du tracé. « *Un tracé cool, bien balisé et une équipe chaleureuse sont les deux éléments du succès de la randonnée Neulliac moto Verte* » insiste William Collin.

### 190 pilotes et 39 bénévoles !

Le 1<sup>er</sup> décembre était le grand jour. Les pilotes viennent pour la bonne cause et pour le plaisir d'une rando moto. Ils viennent des quatre départements bretons, mais aussi de Loire Atlantique. Le départ est donné par groupe de 5 ce qui permet de rouler entre copains. Il y a des habitués qui reviennent tous les ans, mais aussi des nouveaux qui ont entendu parlé de Neulliac par les collègues de moto. 39 bénévoles sont déployés sur les différents postes : circulation, dépannage sur le parcours, marshal, service du ravitaillement... Nous profitons de ces lignes pour les remercier car ils sont indispensables à une organisation fluide.

### Merci aussi aux propriétaires de terrain !

La randonnée passe sur 3 communes et pas moins de 28 propriétaires de terrains sont invités au repas de la journée du don. Malheureusement, 2024 aura été l'année d'une rando humide. Avec les 10 millimètres de pluie le matin du 1<sup>er</sup> décembre, les chemins ont un peu souffert. "*Nous avons même préféré couper certaines zones dès les premières motos afin de préserver les chemins sur certains secteurs* » commente Tony Lecollinet. Une balayeuse a tourné sur tous les secteurs pour nettoyer les routes empruntées par les motos. L'ensemble des pilotes rencontrés en cette journée du 1<sup>er</sup> décembre avait un retour très positif sur la randonnée et l'organisation. Tout ceci grâce aux propriétaires de terrain qui autorisent le passage de la randonnée. Nous les en remercions grandement. Nous croyons en un bel avenir pour la rando et à notre équipe de Neulliac Moto Verte qui a fêté ses 20 ans cet été.

### 20 ans du club et randonnée en Corse :

2024 est l'année des 20 ans de Neulliac Moto Verte. Pour l'occasion une soirée concert a été organisée le 21 septembre. L'occasion de revenir sur l'histoire du club et l'importance de la moto sur la commune avec les débuts au mythique terrain de Auquinian. Une belle soirée conviviale avec de nombreux échanges et un concert des « Poivrons Bretons ». Quelques semaines plus tôt, mi-août, un groupe de jeunes est parti faire la randonnée transpyrénéenne sous une chaleur accablante. Chemin roulant et nuit en tente au camping étaient au programme. Mi-octobre, un autre groupe de 5 membres a fait la traversée de la Corse en moto trail du sud au nord de la Corse. Durant 6 jours, ils ont randonnée dans les chemins sinueux sur 1100 kms, et dormi en gîte d'étape. De belles expériences à renouveler !





## ARTY'S

Le mardi 3 septembre 2024, notre équipe de travaux manuels a repris ses activités au local des associations de la commune de Neulliac. Les retrouvailles sont toujours joyeuses et attendues.

Cette année, notre groupe compte 12 adhérentes motivées pour notre mission de créer et vendre « nos choses » pour soutenir 2 associations dans le cadre de la Journée du Don. Cette année, les chiens guides d'aveugles de Pont-Scorff, dépendant de l'école d'Angers et Kleg Vélo sans âge de Cléguérec ont été mis à l'honneur. Cette journée s'est déroulée le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 avec d'autres associations.

Tous les mardis après-midi, sauf congés scolaires, nous nous retrouvons dans une bonne ambiance avec un petit café bien mérité, c'est la gaité.

Venez nous rejoindre en téléphonant à notre Présidente, Françoise Le Guennec, au 06 67 98 70 91.

Joyeux Noël et bonne année à tous.



### Bureau de l'association :

Présidente : Françoise Le Guennec

Vice-présidente : Nicole Le Moulac

Secrétaire : Christiane Le Cunff

Secrétaire adjointe : Gisèle Loyeau

Trésorière : Annie Le Botlan

Trésorière adjointe : Patricia Le Dortz

## AGENDA 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2025

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Samedi 11 janvier :            | Vœux du Maire à 11h00, salle Émeraude (Mairie de Neulliac)         |
| Vendredi 17 janvier à 20h00 :  | Assemblée générale dans la salle des associations (Amis de Carmès) |
| Samedi 8 - Dimanche 9 mars :   | Représentation théâtrale (Neulli' Actes en Scène)                  |
| Samedi 15 - Dimanche 16 mars : | Représentation théâtrale (Neulli' Actes en Scène)                  |
| Samedi 29 mars :               | Dîner spectacle, salle Émeraude (Comité des fêtes)                 |
| Vendredi 4 avril :             | Remue-méninges (École Saint Joseph)                                |
| Jeudi 8 mai :                  | Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 (Mairie & UNC)          |
| Dimanche 11 mai :              | Pardon de la chapelle Saint Corentin (Amis du Moustoir)            |
| Samedi 17 mai :                | Cochons grillés (OGEC École Saint Joseph)                          |
| Vendredi 20 juin :             | Fête de l'été (Mairie de Neulliac)                                 |
| Samedi 28 juin :               | Kermesse (École Saint Joseph)                                      |
| Dimanche 6 juillet :           | Pardon de la chapelle Saint Eloi (Amis de Saint Eloi)              |

### Associations, commerçants, artisans

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à transmettre vos informations et événements en les envoyant à [loic.planchon@neulliac.bzh](mailto:loic.planchon@neulliac.bzh)

Ils pourront être diffusés sur le site de la commune, la page facebook de la commune et/ou l'application Intramuros de Pontivy Communauté.

# Vie pratique

VENDREDI 14 MARS 2025 - 14H30

## BIEN VIVRE

EN TOUTE SÉCURITÉ

### chez soi

Risque de cambriolage,  
escroquerie,  
chutes à domicile

en partenariat avec



**ENTRÉE GRATUITE**

**CAFÉ CONVIVAL**

**Intervenants :**

**Mathilde LE MAUR**  
Référente Sécurité Morbihan,  
Gendarmerie Nationale

**Solenn RAULIC**  
Chargée de prévention, Présence Verte

**Joël LE CORNEC**  
Policier Municipal

Rendez-vous à

## NEULLIAC

**Salle Emeraude**

Renseignements auprès de la mairie  
au 02 97 39 60 14



Crédits : Microvector - Freepik



## LA RECETTE DE SÉBASTIEN

### BLANQUETTE DE VEAU



Sébastien Jégourel

**Bon appétit !**

**Seb**

#### Ingrédients :

Épaule de veau : 1500 g  
Garniture aromatique : 200 g de carottes, 200 g d'oignons, 200 g de poireaux et 2 clous de girofle

#### Préparation :

Tailler la garniture aromatique en morceau. Blanchir les morceaux de viande durant 10 minutes. Rincer puis réserver dans une casserole. Mettre les morceaux de viande et la garniture. Mouiller à l'eau froide 5 cm au dessus des ingrédients. Cuire a feu doux pendant 1 heure. Écumer (enlever les dépôts à la surface).

Confectionner un roux blanc pour faire la liaison pour la sauce. Faire fondre le beurre (60 g). Ajouter la farine (60 g). Une fois la viande cuite, passer le jus de cuisson au chinois. Le mettre avec le roux. Fouetter le tout et laisser réduire. Avant de servir, ajouter 20 cl de crème épaisse. Rectifier l'assaisonnement.

Pour servir, mettre la viande et la garniture avec la sauce. Possible de mettre également des champignons. Servir avec du riz, pommes de terre...

## ASSISTANTS FAMILIAUX

### LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES ASSISTANTS FAMILIAUX

Devenir assistant familial, un métier au service des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE). Un assistant familial est un professionnel salarié qui accueille à son domicile durant des périodes variables des enfants et/ou des jeunes majeurs âgés de 0 à 21 ans suite à des mesures de protection.

Ces placements ont pour but de leur offrir toutes les conditions favorables à leur développement en leur apportant des garanties éducatives, affectives, et relationnelles. Ces enfants fragilisés doivent trouver en famille d'accueil un cadre sécurisant.

Sous l'autorité des inspecteurs de l'aide sociale à l'enfance, les assistants familiaux travaillent avec une équipe pluridisciplinaire engagée dans le suivi de l'enfant. Ils assurent le lien entre les besoins de l'enfant et les équipes de l'aide sociale à l'enfance pour garantir toutes les conditions favorables à son épanouissement.

Un métier porteur de sens qui fait appel à de grandes qualités humaines et éducatives. Pourquoi pas vous ?

Pour pouvoir maintenir son offre d'accueil, le département a besoin de recruter de nouveaux candidats !

Pour tout savoir sur les différentes étapes pour devenir assistant familial rejoignez-nous sur [assfam.morbihan.fr](http://assfam.morbihan.fr)

Contact : [assfam56@morbihan.fr](mailto:assfam56@morbihan.fr)

**Devenez assistant(e) familial(e)**  
Le département du Morbihan vous recrute, vous forme et vous accompagne.

REJOIGNEZ-NOUS SUR [assfam.morbihan.fr](http://assfam.morbihan.fr)

**UN MÉTIER au service des enfants**

**MORBIHAN**



## MUTUELLE COMMUNALE AXA

Depuis 2024, un partenariat a été validé par le conseil municipal avec les assurances AXA pour la mise en place d'une mutuelle « la santé pour ma commune », sur la commune de NEULLIAC. Cette mutuelle s'adresse aux retraités et aux professionnels indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs, profession libérale...).

AXA a fait le constat que des Français renoncent parfois aux soins, faute de moyens ou de complémentaire santé du fait de la baisse du pouvoir d'achat.

Dans un contexte où les frais de santé augmentent et que la sécurité sociale ne peut pas compenser, la mutuelle communale apparaît comme une solution essentielle pour rembourser correctement les frais médicaux courants.

AXA accorde une remise de 20% sur toute la durée du contrat et propose des garanties sur mesure avec une offre simplifiée, modifiable et personnalisée en fonction des besoins et du budget de chaque adhérent.

Dominique QUERO, agent mandataire et résidant sur la commune de Noyal Pontivy, se propose de vous rencontrer sur rendez-vous à votre domicile ou en mairie. N'hésitez pas à le contacter.

Contact :

Dominique QUERO

Tél : 06 56 88 90 67

Mail : [dominique.quero.am@axa.fr](mailto:dominique.quero.am@axa.fr)

## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

L'objectif d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale entrepris par Pontivy Communauté est triple. D'une part, il vise à améliorer les connaissances de la biodiversité locale (faune, flore, champignons et les milieux qui les abritent). D'autre part, il permet de sensibiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. Enfin, il favorise son intégration dans les politiques publiques d'aménagement du territoire.

Cette initiative découle d'un appel à projet lancé en 2023 par l'Office Français de la Biodiversité. Se déroulant sur 2 ans de 2024 à 2026, ce travail aboutira à la création de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, un document qui recensera la faune, la flore et les habitats naturels du territoire. Cet atlas compilera les données préexistantes et les nouvelles découvertes faites lors des prochains inventaires, qui débiteront en 2025. Cet ensemble constituera une base solide pour définir les enjeux liés à la biodiversité et déterminer comment préserver au mieux ce patrimoine naturel. Une troisième année sera dédiée à l'accompagnement des communes dans la réalisation des mesures prises en faveur de la biodiversité. Pour mener ce travail d'inventaire, Pontivy Communauté souhaite associer tous les amoureux de la nature, en particulier les agriculteurs, pêcheurs, chasseurs et naturalistes.

En parallèle du travail d'inventaire, de nombreuses animations seront organisées à destination du grand public et des scolaires sur l'ensemble du territoire. Ces animations gratuites et variées qui commenceront en janvier 2025 ont comme objectif de sensibiliser le plus grand monde à cette thématique, mais également de promouvoir le recours aux sciences participatives pour compléter les inventaires professionnels. Jeunes, actifs, retraités, naturalistes débutants ou confirmés, vous êtes toutes et tous invités à participer et à faire remonter vos observations de la faune et la flore proche de chez vous !

La réunion de lancement aura lieu le 10/12/2024 à Pontivy Communauté. Bernard le Breton, Président de Pontivy Communauté, Véronique Delmouly, Vice-Présidente à l'environnement et à la transition énergétique et Paul Jouchet, technicien en charge du projet, présenteront la démarche aux élus des communes participantes.

Jusqu'en octobre 2026, des naturalistes vont ainsi ponctuellement effectuer des inventaires sur des parcelles publiques et privées (hors jardins). Si vous ne souhaitez pas autoriser l'accès à votre propriété, merci de le faire savoir en le signalant en mairie, ou par mail à [paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh](mailto:paul.jouchet@pontivy-communaute.bzh) ou au 06 31 09 01 09.



# Infos patrimoine

## LES FONTAINES



### Fontaine de Saint Eloi

Monument de Granit, cette fontaine fut transférée en son lieu actuel à proximité du sanctuaire en 1995. L'eau y est amenée par une conduite souterraine à partir d'un puits proche, puis restituée à son lieu d'origine par une conduite parallèle.

### Fontaine du Moustoir

Une fontaine du Moustoir existait autrefois près de l'ancienne chapelle. Une nouvelle en granit a été construite en 1984 derrière la nouvelle chapelle. Elle reçoit le jour du pardon une statue de Saint Corentin.



### Fontaine de Carmès

Tout comme la chapelle située à 150 mètres, la fontaine est classée Monument Historique depuis 1980. Elle est dédiée à Notre Dame de La Clarté. Elle semble dater de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et est entourée d'un muret. L'eau de la fontaine passe pour être bénéfique pour les maux aux yeux.

### Fontaines de Saint Samson

À proximité de la chapelle, les deux fontaines de Saint Samson se font face, en bordure du ruisseau de Perchenic. La plus grande, dédiée à Saint Samson a été refaite avec les pierres de l'ancien presbytère. La seconde est dédiée à Notre Dame de La Clarté. Elles sont inscrites au titre des monuments historiques depuis 2021.



### Fontaine Saint Mélar

La fontaine Saint Mélar et son lavoir ont été récemment mis en valeur par les habitants. Les lavoirs sont nombreux sur la commune et évoquent le souvenir de la célèbre « Mère Denis », lavandière née à Neulliac en 1893.

# CARREFOUR DE KERALLAIN



**Le carrefour de Kerallain a été repensé avec la création d'un espace de verdure et le déplacement du calvaire.**



**Directeur de la publication : Jean-Pierre LE PONNER**  
**Responsables de la rédaction : Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corinne RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ**  
**Conception et réalisation : Loïc PLANCHON**  
**Impression : Copyplan (Pontivy) - Tirage : 750 exemplaires**